

# AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED

52



BULLETIN TRIMESTRIEL 52

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



**SECRETARIAT : A.N.C.A.P.**

rue de l'Alouette, 33  
6000 - CHARLEROI  
Tél. 071- 41.24.66

**C.C.P. : 000-0199352-17**

**A.N.C.A.P.**  
rue de Loverval, 100  
6071 CHATELET

**REDACTION DU BULLETIN :**

**Monsieur Jean BOURG**  
rue Spinois, 144 Bte 6  
6000 - CHARLEROI  
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N°52octobre 1985**CHASSEUR** *un jour***CHASSEUR** *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES  
 CHASSEURS A PIED \* DER JAGERS TE VOET



— **SOMMAIRE** —

- Pages 2-3-4 IN MEMORTAM Robert COLTN
- Page 5 - Suite et fin Souvenirs de la Campagne 1940  
 (Carnets du GL A. COUVREUR.
- Page 13- Fastes du 2 Chas. à SIEGEN.
- Page 18- REFLEXION : LE 2ème.
- Page 20- Action en faveur du maintien du 2 Chas.
- Page 21- Restauration du Musée - On Recherche.
- Page 22- Social - Cotisation
- Page 23- Philatélie.
- Page 25- Après les Combats de RAVELS.
- Page 26- Lettre du GL NTELLON
- Page 30- Lettre du Col. HARDY
- Page 33- Pèlerinage EPPEGEM PONT-BRULE

Notre Président

Robert COLJA

n'est plus.



# \* IN MEMORIAM \*



Le mardi 17 septembre 1985, est décédé subitement, notre Président de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, Monsieur Robert COLIN.

Ses funérailles ont eu lieu ce lundi 23, devant une nombreuse assistance. Dans la cour d'honneur de la Caserne TRESIGNIES, notre Vice-Président le Colonel e.r. Mr BURTON, lui adresse un dernier adieu.

[ Sans doute, la coutume voudrait-elle que je retrace par le détail, les carrières civile et militaire de notre Président Robert COLIN. Vous voudrez bien m'excuser de déroger à cet usage car j'ai la conviction profonde que rappeler la façon de remplir les devoirs et les charges qu'il avait acceptés, importe plus que de remémorer les étapes et la réussite de sa remarquable vie professionnelle.

Que se soit dans ses fonctions de Président de Comité d'Acquisition d'immeubles au Ministère des Finances, ou dans celle de Conservateur des Hypothèques, il a fait constamment preuve de grande compétence et de doigté, d'une conscience professionnelle aigüe et d'une urbanité sans défauts.

Il avait l'art d'humaniser l'administration, d'en adoucir la rigueur, de ramener au concret de la vie, les dispositions parfois rébarbatives de la loi, tout cela allant de pair avec une probité intellectuelle sans failles et un sens inaltérable du service public. Ces éminentes qualités, il les a aussi mises au service du Pays lorsqu'il eût à remplir des fonctions de commandement au sein de l'Armée ou, dans la

résistance, au sein de l'Armée Secrète, mais en y apportant en plus, cette fraternité d'arme dont il ne s'est jamais départi au fil du temps; une fraternité non mesurée qui ne diminuait cependant pas sa fermeté de caractère, ni son sens de la discipline et de l'ordre dans l'exercice du commandement.

Entré volontairement dans l'Armée Secrète comme au 12ème Bataillon de Fusiliers, il prit les risques inhérents à pareil volontariat, en toute conscience et sérénité d'esprit, par amour de la liberté, par amour de son Pays.

Mais il fut surtout pour nous, anciens Chasseurs à Pied, un Président d'Amicale remarquable, possédant presque le don d'ubiquité, il était toujours sur la brèche et tout récemment encore, alors qu'il relevait à peine d'une pénible opération chirurgicale, il se lançait à corps perdu dans la bataille pour la survie du 2ème CHASSEURS.

C'est d'ailleurs dans la Caserne de ce régiment ici même, qu'il fit ses premières armes et c'est les écussons verts et jonquille qu'il arborait quand il fut promu sous-lieutenant.

Ouvert à tous, toujours disponible pour les nobles causes, il conduisit l'Amicale avec un esprit "Chasseur" c'est-à-dire, un esprit de service et de dévouement, avec une grande sagesse aussi, sachant tempérer les fougues ou relancer les enthousiasmes et en nous faisant bénéficier non seulement de l'étendue de ses relations mais aussi de toutes ses qualités morales et intellectuelles.

A son épouse, ses enfants et petits enfants, je puis dire, que tous les Chasseurs à Pied sont, avec eux, dans la douleur parce qu'ils viennent de perdre un ami très cher et un grand PRESIDENT.



# CHER AMI LECTEUR \* \*

VOICI LA SUITE ET FIN DE LA RUBRIQUE :

## Souvenirs De La Campagne

### De 1940 .

Du Général Honoraire HECTOR COUVREUR, ancien Commandant du 8ème Chasseurs à Pied, d'après son carnet de Campagne.

LUNDI 27 MAI.

Arrivée dans la nuit à VOSSENOL. Le Régiment est regroupé aux endroits indiqués plus haut (voir croquis).

Situation bizarre résultant du mélange des Unités.

A l'aube, le Lieutenant COLLIN, officier de liaison de la I7 D.I., me convoque à l'E.M. de division pour préparer une contre-attaque.

Je crois que c'est l'indice d'une amélioration de la situation. Auparavant, je convoque les chefs de bataillon. Ceux-ci font remarquer l'extrême état de fatigue des hommes. Ils n'ont plus dormi et ne sont qu'imparfaitement ravitaillés en vivres et en munitions.

Je me rends à l'E.M. I7 D.I. avec le major BROHEZ qui sera chargé de l'effort principal.

Les tirs d'artillerie seront réglés à la D.I. .

En cours de route, survol constant de l'aviation ennemie.

Contre-ordre de la D.I. la contre-attaque ne se fera pas. Je suppose que c'est en raison de la situation générale au Sud.

Modification des limites de secteur. MALDEGEM sera occupé par une compagnie renforcée du 9ème Chasseurs sous les ordres du commandant DUMORTIER.

MALDEGEM doit être tenu à outrance. 8ème, 9ème Ch. 39ème ( Ligne ), 3ème GR. sont mélangés dans la région de MALDEGEM.

Le 39 et le 3e GR. retournent dans le secteur de la I8 D.I..

Retour avec le major BROHEZ par la route BRUGES-MALDEGEM pour gagner du temps. Sommes bombardés par l'aviation ennemie.

I2H.30. Arrivé au P.C., je trouve le Lieutenant COLLIN apportant de nouveaux ordres.

Le P.C. - D.I. se replie à VLIEGENDEPAARD. VOS-SENOL n'est plus dans le sous-secteur du 8ème Chasseurs.

Le P.C. 8e Chas. doit se porter à la B.86.900 de la route de MALDEGEM-BRUGES.

Plus aucune liaison par fil. Manque de fil.

I4 Heures. Passé au P.C. artillerie pour liaison avec artillerie et D.I.. Envoyé courriers aux bataillons pour connaître situation. I et III inchangé. JE ne connais rien du II ; je saurai plus tard qu'il a dû se poster en crochet défensif face au Sud dans le secteur de la I8 D.I. en liaison avec le I. Les allemands ont capturé au Sud de MALDEGEM son poste de secours et le médecin Dr. ROTY.

I5Heures. Passage au nouveau P.C. du Lieutenant. COLLIN, officier de liaison de la D.I. Dans les limites du sous-secteur, les positions sont tenues jusqu'à la nuit.

I9 heures. Je communique par téléphone d'artillerie avec le 9e Chas. (Commandant VAN DEN BROECK) et avec la D.I..

20 heures. Ordre de repli sur ASSEBROECK. Le I sera à l'arrière-garde, après avoir recueilli le groupement DUMORTIER qui rejoint le 9e Chas..



23 heures. Arrivée au nouveau P.C. à ASSEBROEK à 2 Km à l'Ouest du clocher, après un arrêté à SIJSELE B. 92.500 de la route de BRUGES.

\* \* \* \* \*

MARDI 28 MAI.

A l'aube du 28 mai, le Régiment est regroupé et posté sur une nouvelle position.

1er échelon : I et II, ce dernier au Sud dans les marais de BEBERSVELD.

2ème échelon: le III moins la 9ème, perdue le 26 mai dans le combat du canal de dérivation.

Plus de fil comme la veille, pour les liaisons .

Comment fera-t-on pour déclencher les tirs d'artillerie ? On est mélangé avec la population.

J'apprends que le brave Lieutenant RISBAN a été mortellement blessé la veille vers 23 heures, au moment du décrochage de la 3e Cie du commandant PLOUMEN à l'extrême pointe d'arrière-garde.

6H.30. Un officier vient me dire qu'on raconte que c'est la PAIX. Qu'est-ce que cette histoire ?

7heures. Ordre de la D.I. avec proclamation du ROI et ordres du G.Q.G.

Il faut cesser le combat ! Profond désarroi moral.

Dernier ordre du jour au Régiment. Tristesse.

Je suis écrasé de fatigue et d'émotion, mais décidé de ne pas rester prisonnier des allemands dès que je serai séparé de mes troupes.

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

Relation d'après mon journal de Campagne  
déposé en 1945,

Au Service Historique de l'Armée Reconstitué avant mon départ en IRLANDE du NORD pour y prendre le Commandement de la Brigade d'Infanterie.

Bruxelles, 25 mars 1973.

Général-Major Hr. Hector Jean COUVREUR  
Commandant le 8ème Chasseurs en 1940.

NOTE : J'ai appris en 1973, par Monsieur Georges SPITTAEL, historien flamand, domicilié à EEKLOO, que le Colonel du 456e allemand qui attaqua le 8e Chas. avait été grièvement blessé le 26 mai au soir.

Ce Colonel s'appelait SCHMIDT-HAMMER, il est mort Lieutenant-Général et fut dix ans prisonnier des russes et mourut à SPANDAU en 1962.

Monsieur SPITTAEL fut en relation avec sa famille et avec le Service Historique Allemand à FREYBURG, sources de ses renseignements.

Monsieur SPITTAEL a écrit un ouvrage intitulé " DUELAAN HET SCHIPDONCK KANAAL" relatant ce qui s'est passé dans sa région en 1940.

\* 0 \* 0 \* 0 \* 0 \* 0 \* 0 \* 0 \* 0 \* 0 \* 0 \*

V CORPS D'ARMEE .

Q.G. Le 6 Juin 1940.

Etat Major  
3ème Bureau.

N° C. 24 D.

Le Lieutenant Général

Commandant le V C.A.

Aux Commandants I7 D.I. (7e-8e-9e Chas.- 25 A - I7  
Bon Gn.)

I8 D.I.

E.N.E.

OBJET : Citation à l'Ordre du Jour.

Je cite à l'Ordre du Jour du V C.A. la I7 D.I. commandée par le Général-Major DAUFRESNE de la Chevalerie.

Malgré sa composition et son armement de D.I. de 2ème Réserve, cette D.I. a rempli depuis le premier jour de la Campagne et sans aucune aide, un rôle d'arrière-garde, menant le combat retardateur de position, sans répit ni repos.

A la fin de la campagne, malgré les durs combats menés pendant 2 jours et 2 nuits sur le canal de dérivation de la LYS et à MALDEGHEM, la I7 D.I. était encore en situation de faire face, sur une nouvelle position, à la progression ennemie.

PRESCRIPTION DU COMMANDANT DU V C.A.

La présente citation sera portée à la connaissance de toutes les unités du C.A. et un exemplaire en sera remis aux unités composant la I7 D.I.

Le Lieutenant-Général VAN DEN BERGEN

Commandant le V C.A.

Signé VAN DEN BERGEN.

PERTES DU 8e CHASSEURS LES 26 ET 27 MAI 1940.

BEAUFAYT J.G. Istace domicilié à GERPINNES, tombé le 27 mai 1940 à MALDEGEM.

BERNARD Albert-Charles, Caporal, 9e Cie domicilié à CHIMAY, tombé le 26 mai 1940 à ADEGEM.

BILTIAU Gaston Caporal, Ière Cie, tombé le 26 mai 1940  
ou Gustave à ADEGEM

DELATTRE Cyrille-Jules-Ghislain, Chasseur, 2ème Cie, domicilié à MONCEAU-SUR-SAMBRE, tombé le 26 mai 1940 à ADEGEM.

DELVILLE Alphonse-Aris, Chasseur, 9e Cie domicilié à RANSART, 38 rue G. Lemaire, tombé le 26 mai 1940 à ADEGEM.

DELWART Marcel, Chasseur, 9e Cie, né à MONTIGNIES-LE-TILLEUL, domicilié à COLOMBES près de PARIS, tombé le 26 mai 1940 à ADEGEM.

HAVEZ Philibert, domicilié à BAISIEUX, tombé le 27 mai 1940 à MALDEGEM.

LESBOIS Gustave, domicilié à FLORENNES, Ière Cie tombé le 26 mai 1940 à ADEGEM.

NYS Maurice-Antoine, chasseur, 5e Cie, domicilié à  
RANSART, tombé le 27 mai 1940 à  
MALDEGEM.

SAUVAGE Alfred-Louis, chasseur, 1ère Cie, domicilié à  
ROUX, tombé le 26 mai 1940 à ADEGEM.

SEVERIN Jean-Baptiste, du peloton d'éclaireurs 8e Ch.  
tombé le 26 mai 1940 à MALDEGEM.

THEVIS Emile-Jean, Chasseur, 9e Cie de MACON, tombé  
le 26 mai 1940 à ADEGEM.

THIBAUT Emile-Joseph-Ghislain, Chasseur, 9e Cie de MONT-  
Sur-MARCHIENNE, tombé le 26 mai  
1940 à ADEGEM.

VAN LIERDE Julien-Robert, Chasseur, 1ère Cie de FORCHIES-  
LA-MARCHE, tombé le 26 mai 1940 à  
ADEGEM.

DEGAND Eugène, clairon, 1ère Cie, mortellement blessé à  
côté de son commandant de Cie, le  
commandant CROKAERT, le 26 mai 1940  
à ADEGEM, domicilié à COURCELLES et  
décédé à l'hôpital auxiliaire N° I  
à BRUXELLES.

VASSART Arthur, Adjudant candidat S/LT de réserve à la  
2e Cie, né à CHARLEROI le 11.12.1914  
blessé mortellement à KLEINE WARME  
(ADEGEM) le 26 mai 1940 à 17 heures  
décédé en clinique de BRUXELLES le  
17 juin.

RISBAN Maurice, Lieutenant, 3e Cie, blessé mortellement  
à l'arrière-garde le 27 mai 1940 à  
23 heures. Né en 1910 et décédé à  
la clinique de MONT-ST AMAND le  
2 Juin.

-----

N.B.- Les registres de pertes du Service Historique de  
l'Armée, comportent en outre les noms suivants de  
chasseurs décédés dans les ambulances, suite aux  
combats des 26 et 27 mai 1940.

DEDIST fernand, de BUZET, 2e Cie, blessé le 26 mai 1940,  
Décédé à BRUGES.

CAMBIER Lucien, de CARNIERES, 8e Cie, décédé le 27 mai  
1940 à SAINT ANDRE.

DEPOITRE Omer, de LESSINES, 8e Cie, décédé le 4 juin  
1940 à SAINT ANDRE.

WERY Fernand, de FORCHIES-LA-MARCHE, décédé le 10 juin  
1940 à MONT-SAINT AMAND.

GOS Joseph-M. décédé le 10 juin 1940 à OOLTGENPLAAT(?)  
(sans autre renseignement).

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Relation d'après mon journal de campagne,  
deux cahiers jaunes,  
déposés au Services Historique de l'Armée en 1945.

BRUXELLES, le 25 mars 1973.

Général Hr. Hector COUVREUR,

Commandant le 8e Chasseurs en 1940.

\* \* \* \* \*

RAPPELONS en outre, les noms de ceux tombés avant les  
26 et 27 mai 1940.

INGEBOUDT Robert, S/Lieutenant, 10e Cie de HOUDENG-  
AIMERIES, tombé le 17 mai 1940 à  
MERXEM (ANVERS).

TOUSSAINT Germain, caporal de DAMPREMY, tombé le 14  
mai 1940 à KAPELLEN.

CROQUET Camille, caporal de REBECQ-ROGNON, tombé le 8  
mai 1940 à EKEREN.

LISMONT André, chasseur du peloton d'éclaireurs, domi-  
cilié à WOLUWE SAINT PIERRE, tombé à  
ESSCHEN le 14 mai 1940.

ET CEUX TOMBES DANS LA RESISTANCE.

DEFROYENNE Richard, Lieutenant, 12e Cie décédé à FLOSSENBURG.

HUENS Robert, 1er sergent, 3e Cie, décédé à FLOSSENBURG le 21 février 1945.

HAYEBIN, adjudant de l'E.M. du II.

DECEDES EN CAPTIVITE.

DANDOIS PIERRE, de MARCHIENNES-AU-PONT (DOCHERIE).

LUROT Emile, de BOURSEIGNE-NEUVE, décédé à WITTELBACH.

HUART Fernand, décédé à l'hôpital de BAMBERG -Bavière) le 5/9/1940.

DECEDE EN GRANDE-BRETAGNE.

VAN ISEGELGEM Amédée, domicilié à BUGGENHOUT, décédé à HONDON.

F I N.

\* \* \* \* \*

## AVIS DE RECHERCHE.

DUMONT Paulin, habitant 7880 FLOBECQ, rue des Frères Gabreau 26, membre de l'Amicale, souhaite retrouver des camarades ayant effectué leur service militaire et la mobilisation à la 10ème CIE du 2ème Chasseurs à Pied.



# **F**ASTES **D**U **2**<sup>E</sup> **C**HASSEURS **A** **P**IED

---

## **A** SIEGEN **L**ES **13** ET **14** **J**UIN

---

### 1985.

JEUDI 13, 22 heures;

Sous un ciel nuageux, s'est déroulé la traditionnelle veillée d'hommage aux Morts du 2ème Chasseurs pendant les deux guerres.

Une relation particulièrement émouvante de l'acte héroïque du Caporal TRESIGNIES, à PONT-BRÛLE, fut écoutée dans un silence religieux, par la nombreuse assistance. Elle fut suivie d'un dépôt de fleurs par le commandant du bataillon, le Lieutenant-Colonel WIAME, par notre Président Robert COLIN, par notre Président d'Honneur Lucien HARMEGNIES, ancien Ministre, par les anciens Chefs de Corps du Régiment, BURTON, WALEM, CHASSEUR et DELVOSAL, par Arsène JUGNON, pour la Fraternelle de l'Armée Secrète CHARLEROI-THUIN et enfin, par Mr Gustave WARMONT de la Nouvelle Gazette.

VENDREDI 14, 10 heures 15.

C'est sous la présidence du Général-Major VANDERHAEGEN, commandant la 16ème division qu'eut lieu la prise d'armes à laquelle assistait un nombreux public.

Parmi les nombreuses personnalités qui avaient tenu à témoigner par leur présence, leur attachement au 2ème Chasseurs, on reconnaissait notamment, le Commandant de la 17ème brigade de blindés, le Colonel BEM DELVOSAL, le Bourgmestre de SIEGEN, Mr SERON, échevin de la Ville de CHARLEROI, les anciens Chefs de Corps du 2ème Chasseurs déjà cités, notre Président d'Honneur, Mr HARMIGNIES, Mr ROME, Président de la Fraternelle 1914-1918 des 1er et 4ème Chasseurs et d'autres

que, vu leur nombre, nous nous excusons de ne pouvoir citer.

Après les mots de bienvenue, le Chef de Corps s'adressa à ses Chasseurs en les invitant à poursuivre la mission du bataillon, quels que soient les aléas de l'avenir.

Les trophées suivants furent ensuite remis:

- offert par notre Amicale, au meilleur équipage JPK: remis par notre Président aux caporaux MISSAIR et VINCKE.
- offert par l'ADC DELVAUX à la meilleure équipe MILAN au Slt de réserve MAHAUX.
- offert par Monsieur Gustave WARMONT à la Compagnie victorieuse des compétitions sportives : au Lt GUIRLOT, cdt la Cie Missile.
- remis par notre Président d'honneur et notre Président au meilleur Chasseur de l'année au caporal volontaire PHILIPPO.

La médaille de l'Amicale fut ensuite offerte par notre Président d'honneur et notre Président à l'adjt Chef ROLAND qui, atteint par la limite d'âge va quitter le 2 CH.; pas tout-à-fait cependant, car il rejoint notre Amicale en qualité d'Administrateur. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Vint alors la remise de MASCOTTES au bataillon : deux chèvres naines du THIBET, offertes par la famille CARLOS de COURCELLES et parrainées par Madame Robert COLIN et la Ville de CHARLEROI, représentée par Mr l'échevin Willy SERON.

A cette occasion, notre Président prononça le discours suivant :

*" Il n'est pas dans les usages que l'Amicale Nationale  
" des Chasseurs à Pied fasse entendre sa voix lors de  
" la célébration des Fastes du 2ème Ch. à Pied.*

*" Mais aujourd'hui, la remise de Mascottes à notre  
" cher bataillon prend, pour nous, une valeur symbo-*



" lique toute particulière, qui reflète notre ferme  
 " volonté de maintenir le 2ème Ch. dans sa structure  
 " actuelle.

" Aussi, devant la menace de disparition du seul sur-  
 " vivant des 12 Régiments de Chasseurs à Pied, nous  
 " devons proclamer avec force, partout et en toute  
 " occasion, combien une telle mesure blesserait pro-  
 " fondément tous les Chasseurs à Pied, présents et  
 " anciens, et la population du Hainaut dont ils sont  
 " issus en majorité.

" C'est pourquoi, nous affirmons notre inébranlable  
 " volonté de lutter, avec la plus grande énergie pour  
 " que le 2ème Chasseurs continue à exister, comme  
 " Bataillon à part entière, avec son glorieux étendard  
 " et ses traditions, parmi les unités actives de notre  
 " ARMÉE.

" Dès que cette menace nous a été connue, nous avons  
 " alerté les plus hautes autorités nationales, régio-  
 " nales, provinciales et communales, les mas médias,  
 " les fraternelles d'anciens combattants et résistants,  
 " prisonniers de guerre et politiques, les associations  
 " culturelles et sociales de la région qui n'ont pas  
 " hésité à attirer la très sérieuse attention du  
 " Ministre de la Défense Nationale sur l'impact moral  
 " néfaste qu'aurait la suppression pure et simple de  
 " notre vieux Régiment.

" Jamais, nous ne pourrions admettre que le glorieux  
 " et vénérable drapeau du 2 CH. qui, au cours des deux  
 " guerres a vu tomber plus de mille officiers, sous-  
 " officiers Chasseurs soit relégué dans un coin pou-  
 " siéreux du Musée de l'Armée.

" Jamais, nous ne pourrions accepter que disparaisse  
 " le 2 CH., un des plus prestigieux et des plus anciens  
 " Régiments du PAYS, directement issu des volontaires  
 " de 1830, et qui a compté dans ses rangs, notre Héros  
 " National, le Caporal Léon TRESIGNIES.

" Il serait d'ailleurs inconcevable que dans les cir-  
 " constances actuelles, où le ciel est-ouest reste  
 " particulièrement sombre, où l'Otan décide d'augmen-  
 " ter la capacité défensive des forces conventionnelles

" des Armées Alliées, que nos autorités responsables ne  
 " prennent conscience de la force morale que représentent  
 " les unités de notre Armée, quelles qu'elles soient.

" Aussi, les nombreuses protestations émanant de tous  
 " les milieux ne sont pas restées sans écho, et Mr le  
 " Ministre de la Défense Nationale vient de nous faire  
 " connaître que le projet de restauration de la Force  
 " Terrestre fait actuellement l'objet d'une nouvelle  
 " étude au cours de laquelle sera notamment recherchée  
 " une solution pour que les traditions des unités en  
 " cause puissent subsister sous une forme quelconque.

" Nous avons donc remporté une première bataille, mais  
 " nous n'avons pas gagné la guerre pour autant. Aussi,  
 " nous resterons mobilisés, prêts à continuer la lutte  
 " pour que vive le 2ème CHASSEURS.

o o o o o o o o o o o o o

C'est enfin, sous les applaudissements de l'assis-  
 tance qu'un défilé, auquel participa une trentaine  
 d'anciens de la 5ème Brigade, Chasseurs d'Irlande,  
 drapeau en tête et d'allure martiale clôtura ces FASTES  
 aux accents de la MARCHÉ DU 2ème CHASSEURS, exécutée  
 par la remarquable MUSIQUE DU I BE CORPS.

\* \* \* \* \*

restauration du musée, cadres, photos.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à  
 la MAISON PESTELACCI, 29, rue de Dampremy à CHARLEROI,  
 pour avoir restauré gratuitement le tableau figurant  
 le sacrifice du Caporal TRESIGNIES, le 26 août 1914  
 à PONT-BRULE.

\* \* \* \* \*





Notre Président prononçant son allocution.



La remise des mascottes au bataillon par les marraines,  
la Ville de CHARLEROI et Madame COLIN.

\* « Réflexion » \*\* Le 2ème \*

L'on a d'abord désaffecté la Caserne: ce haut lieu. Puis, débaptisé l'Unité, tout en la fixant hors de la cité mère. On projette maintenant sa suppression pure et simple. ON EFFACE. Par logique d'Etat. Laissons aux politiques, -puisque c'est eux qui nous gouvernent, l'illusion de leur empreinte, aux stratèges en chambre, leur choix de théories. Gardons-nous de leur témérité!

L'Histoire a de ces détours surprenants qui la fixent, en détail, au dérisoire d'un certain bouton de guêtre. Ce qui du reste, et par la suite, n'a pas empêché l'intermède de I4/I8 ni le Blitz 40/45. L'Histoire, dis-je, est un creuset où aisément surnage le ridicule.

N'abordons pas la gloire non plus. Les faits sont là. Les noms aussi : tel Henry CONSCIENCE qui, sans le savoir, est à présent, un grand de la littérature et de la communauté flamande, tout en ayant été Fourrier à la 4ème Compagnie du 2ème Chasseurs à Pied en 1835.

Pour le fils d'un ancien soldat de NAPOLEON, c'est un exploit qui sert à notre verve. De surcroît, un Chasseur, on le sait, a le poil qui redresse dès qu'on l'attaque, ne fut-ce qu'en image.

UN REGIMENT ? Au fond, qu'est-ce, si ce n'est avant tout, que formation guerrière ? Mais voilà, pour beaucoup d'entre-nous ce fut bien autre chose, même si l'on nous voit un rien cocardier aux temps passifs mais inquiétants qui sont les nôtres. Il faut pourtant en convenir et définir ce qui se subtilise.

Tenons-nous en à la milice : le devoir de tout

citoyen. Celui qui, outre le volontaire, porta le gland et le col vert. Nous en fûmes, de ces gars de vingt ans qui, appelés des campagnes et des villes, se retrouvèrent un jour pour vivre ensemble et se connaître; s'intégrer; polir toute rugosité de classe ou sa préciosité; apprendre - hors manuel du fantassin, à s'apprécier, toutes préventions bannies. S'amuser et quelquefois souffrir. En somme, un apprentissage d'hommes, VIRIL.

L'on nous rétorquera que l'on apprend aussi bien autrement. A chacun d'étayer selon ce que bon lui semble. Bornons-nous à l'apport de ce que nous savons d'un écolage pris à la source de l'humain, puisqu'hélas rien ne change, que partout, plus qu'avant dans le monde les hommes s'entre-déchirent, que les systèmes s'enrayent et qu'en définitive l'on est forcé contraint ou de se policer ou subir ses instincts. En tout, la force et l'esprit.

Je parierais qu'il y en a pas mal, de tous grades et âges, qui pourraient vous parler de cet " ESPRIT CHASSEUR ".

Ainsi, du passage, gardons-nous la notion d'un acquis substantiel: par exemple, d'avoir vécu un temps côte-à-côte, avec de vrais mineurs, farouches rudes et francs, et d'autres nous venant du LIMBOURG, alors à peine dégrossis; d'avoir, au long des routes, partagé le breuvage ou le pain, dormi dans le sable et la pluie la boue, le neige, et nous être retrouvés, après plus de dix ans, dans la drôle de guerre . Passons ....

Le Régiment. Le nôtre. Le groupe, la section. C'était cela.

C'est de cet amalgame que surgit la grandeur : cette sorte d'héroïsme collectif issu de petits faits la valeur d'un bout d'étoffe de couleur; la tradition aussi qui survit de sueur, de peine et puis d'espoir, et cela se transmet ....

Le "2ème " était de cette veine qui, depuis plus d'un siècle et demi le faisait d'une fierté sereine. Le vouloir, sans recours, en archive et en archéologie

sans nuls survivance et ferment, est déjà l'abandon de certaines vertus qui veillent à l'avenir. Car, la PAIX à laquelle on aspire, se défend à l'avance, par le nom prestigieux nous venant du passé qui, lui, JAMAIS NE S'EFFACE.

Marcel François MASSIN

Le 25 juin 1985.



DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE.

ACTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DU 2ème CHASSEURS

A PIED.

Nous avons appris, après la parution de notre dernier numéro ( 5I), l'intervention auprès du Ministre de la Défense Nationale, de la Fraternelle de la 5ème Brigade d'Infanterie "MERCHEM" Chasseurs d'Irlande.

Nos remerciements à son Président National Monsieur Joseph BREYER.

Depuis lors, le ministre de la Défense Nationale a décidé de dissoudre les 2ème Chasseurs à Pied, 13e, 9e et 8e de Ligne et de faire reprendre les traditions de ces bataillons par leur compagnie missiles respectives.

Ce ravalement, nous ne l'avons pas accepté.

Réunis en comité de défense, les fraternelles et amicale de ces unités ont adressé une lettre commune au président des grands partis en leur demandant de prendre position sur ce problème.

Y ont répondu à ce jour:

I.- Le PSC, dont voici résumée la position :

- Si le PSC est appelé à participer au prochain gouvernement, il reprendra l'affaire en main
- et défendra notre cause.

2.- Le SP, qui termine sa lettre par cette conclusion:

- Si nous devons avoir une responsabilité gouvernementale, nous reprendrions certainement ce dossier pour le revoir dans le cadre d'une discussion globale des missions et des moyens de la défense nationale.

3.- Le PS.- Le parti socialiste prend acte du fait que

- les principaux intéressés (I) mettent en doute la valeur opérationnelle de dissolution des actuels bataillons antichars, stigmatise la précipitation avec laquelle la réforme a été engagée par l'état-major de la Force Terrestre et le ministre de la Défense Nationale. Il est, en effet, à souhaiter que l'état-major ait correctement évalué la portée du réagencement sur ce volet, de telle manière qu'il ne soit pas le fruit de situations anciennes ou d'influences de personnes, ce qui n'aurait pour conséquence que d'initier des changements et des attermoie-
- ments en cascade dans les années à venir.

- (I)N.D.L.R. il s'agit des militaires eux-mêmes.

4.- Le P.R.L., par le canal du Sénateur le Général en retraite Robert CLOSE.

- A Mr le Ministre de la Défense Nationale,

A la  
- veille de mon départ, je me réfère à notre conversation du 31 juillet dernier au Parlement et de la création éventuelle d'une Commission d'experts habilitée à étudier en profondeur la réorganisation de l'Armée et de proposer des alternatives.

- Il apparaît que le chef d'Etat-Major aurait eu le

- feu vert pour entamer dès à présent la réorgani-  
- sation projetée. Ceci équivaut après les élec-  
- tions dont nous ignorons l'issue à mettre le  
- Ministre quel qu'il soit devant un fait accompli  
- et un processus quasi irréversible.

-  
- Déon-  
- tologiquement, il me paraît que ceci constitue-  
- rait une grande erreur, car le plan de CS est  
- très loin de réunir un vaste consensus, et de  
- l'Infanterie, et des Troupes Blindées.

-  
- Je  
- vous demande donc instamment de différer de quel-  
- ques mois le processus d'exécutif pour nous  
- donner le recul nécessaire à une réflexion en  
- profondeur excluant toute précipitation intem-  
- pestive.

-  
- Je  
- crois sincèrement qu'un tel délai de réflexion  
- ne portera en rien atteinte à l'opérationnalité  
- de l'Armée et permettra d'éviter le fait ac-  
- compli.

-  
- puis-  
- je vous demander d'examiner cette suggestion  
- avec la compréhension voulue?  
- Ce serait, je crois, une sage décision.

- Avec mon amical souvenir

Général e;r; Robert CLOSE

Sénateur.

\* \* \* \* \*

**D**<sub>ans</sub>    **L**<sup>'</sup><sub>a</sub>    **F**<sub>oulée</sub>    **D**<sub>e</sub>    **P**<sub>ATTON.</sub>

LES BATAILLONS BELGES DE FUSILIERS EN 1944 - 1945.



- Libérés des griffes nazies en 1945, des prisonniers,
- des déportés belges n'en revenaient pas de croiser, en
- territoire allemand, des compatriotes en armes. Cin-
- quante mille belges ont servi, cette année-là dans les
- " bataillons de fusiliers " dont un grand nombre de vo-
- lontaires de guerre de 1944 affectés aux armées alliées
- en campagne. Comment était constitué un bataillon de
- fusiliers? Quels étaient son équipement, son charroi,
- son armement? Que furent l'instruction de ces soldats
- hâtivement formés, leur état d'esprit, leurs relations
- avec leurs frères d'armes alliés et l'ennemi vaincu?
- Des anecdotes, des histoires, des photos (dont une en
- couleur du Général PATTON) illustrent ce récit de feu
- Pierre ERCULISSE et de Roger ROSART, tous deux anciens
- volontaires de guerre. Sont aussi évoquées les pérégrini-
- nations des différents bataillons de fusiliers.
- Figure aussi, une comparaison entre les pelotons d'
- infanterie de 1914, de 1940, de 1944, de 1955, de 1985
- . . . et des années à venir avec l'apparition des "vé-
- hicules de combat".
- Plusieurs bataillons de fusiliers servirent dans l'armée
- américaine et notamment " dans la foulée de PATTON", ce
- prestigieux général de la 3 US Army dont on célèbre en
- 1985, à la fois le centenaire de la naissance (11 novembre
- et le 40ème anniversaire de la mort tragique (21 décembre).
- Le prix de souscription de cet ouvrage de 208 pages est
- de 440FrS, frais de port compris, à verser au compte
- 001-I8354I9-6I de " Dans la foulée de PATTON", C/O
- Mr Horace HERMANS, Chaussée de Chatelet 119/I6 à
- 6060 GILLY. (Parution en novembre.)

R.ROSART.

## Restauration Du Musée

VERSEMENTS EFFECTUES DEPUIS LE 01/01/1985 AU PROFIT  
DE LA RESTAURATION DU MUSEE.

- 1ère - 2ème et 3ème Listes : 20.400 FR.

Nous avons reçu de :

Mr J. SIMON 500 Frs

Mr A. ALIATES 200 "

---

700 Frs. + 20.400 FR

TOTAL : 21.100 FR.  
=====

Merci à ces généreux donateurs.

### ON RECHERCHE

L'adresse actuelle de :

Mme Renée LAVERNE ou Mme Fernand CNUDE, ayant habité  
130 Avenue Mascaux 6001 MARCEINELLE.

Mme Emile PETIT, ayant habité, 2/39 rue E. Yernaux  
6080 MONTIGNY S/SAMBRE.

Mr Willy MAITRE, ayant habité, 41 Avenue du Globe  
1190 BRUXELLES.

Mr Daniel VANSTAEN, ayant habité 282 B 10, boulevard  
Sylvain Dupuis, 1070 BRUXELLES.

Nous insistons encore; en cas de changement, veuillez  
s.v.p. communiquer votre nouvelle adresse. Un grand  
MERCY.

## SOCIAL.

Arrêté Royal du 6 juin 1985, étendant le champ d'application de la loi du 4 juin 1982 réformant le régime de pension des veuves de guerre. M.B. du 12 juin 1985.

Le bénéfice de cette loi est étendu à partir du 1er juillet 1985 aux veuves et orphelins d'invalides décédés entre le 1er janvier 1977 et le 31 décembre 1979 inclusivement.

Les intéressées visées par cette loi, sont invitées à introduire une demande de pension par pli recommandé à :

ADMINISTRATION DES PENSIONS, Place Jean Jacobs  
10, 1000 BRUXELLES.

R.R.

\* \* \* \* \*

## COTISATION

Les cotisations pour l'année 1986, (Frs 150 -minimum) peuvent être versées, dès maintenant au C.C.P.

000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., 100 rue de Loverval  
6071 CHATELET.

Vu l'augmentation continue des frais d'administration nous demandons à ceux qui le peuvent, d'en majorer le montant.

Merci

\* \* \* \* \*

Nous remercions Madame LEPÉCUEUR pour :

la tenue de cérémonie avec casque, képi, manteau et ceinturon de fantaisie qu'elle nous a apporté gracieusement. Encore un grand merci.

# Philatélie \*

## CHRONIQUE PHILATELIQUE - " LES NOUVEAUTES ".

BELGIQUE .- La régie des postes émettra au cours de l'année 1986, les timbres-poste spéciaux suivants :

Le 27 janvier: un timbre-poste à 10 Frs à l'occasion du 100ème anniversaire du 1er timbre-poste de l'Etat Indépendant du CONGO.

Le 3 février: deux timbres-poste aux valeurs de 9 et 12 FRs. " Folklore " consacrés aux villes de carnaval d'ALOST et de BINCHE.

Le 10 mars: un timbre-poste à 23 Frs, à l'occasion de l'Année Internationale de la PAIX.

Le 24 mars: un timbre-poste avec surtaxe 12+3Ffrs, consacré à la Fondation Roi Baudouin.

Le 7 avril: trois timbres-poste et un feuillet avec surtaxe, dénommée culturelle, ayant pour thème, L'Adoration de l'Agneau Mystique: 9+2Frs, 12+3Frs, 23+5Frs, feuillet 50+12Frs.

Le 21 avril: un timbre-poste à 12 Frs, Journée du timbre 1986, et consacré au 50ème anniversaire du Musée des Postes et Télécommunications.

Le 5 mai: deux timbres-poste aux valeurs de 12 et 23 Frs, dénommés "EUROPA 86 ", ayant comme thème la Protection de la Nature et de L'Environnement.

Le 26 mai: quatre timbres-poste aux valeurs de 9 - 12 - 23 - et 24 Frs, ayant pour thème les races canines : Bergers belges, malinois, tervueren, groenendael et au bouvier des Flandres.

Le 30 juin: une série de six timbres-poste, dite

touristique, consacrés à ZELE- WAVRE- à la région de ZWALM, BREDENE, VIROUIN-VAL et La Calamine, 2, 9, 4 et I2 Frs.

Le I septembre: un timbre-poste de la valeur de I2 Frs. consacré à la philatélie de la jeunesse ayant pour thème, le Festival International de l'Humour Graphique et Artistique à KNOKKE.

Le 27 septembre: quatre timbres-poste aux valeurs de 9, I2, 23 et 24 Frs, dénommés "Personnalités Belges" IOOème anniversaire de la naissance du Peintre et Sculpteur Constant PERMEKE; au Baron Michel-Edmond de SELYS-LONGCHAMPS. IOOème anniversaire de la naissance de l'Ecrivain Félix TIMMERMANS et au Poète Maurice CAREME .

Le I3 octobre: un timbre-poste à 9 Frs, consacré à la Bière Belge.

Le 3 novembre: une série de quatre timbres-poste spéciaux, avec surtaxe, dénommés " SOLIDARITE ", représentant d'anciennes voitures belges : 9+2Frs, I2+3Frs, 23+5Frs, 23+6Frs.

Le 24 novembre: un timbre-poste avec surtaxe I2+IFrs. consacré aux Fêtes de NOEL et de NOUVEL-AN.

Le I5 décembre: deux timbres-poste 9 et I2 FRs. à l'occasion du IOO ème anniversaire de la Création du Syndicalisme Chrétien en BELGIQUE.

\* \* \* \* \*



APRES LES COMBATS DE RAVELS

LES 2 ET 3 AOUT 1831

Dans nos bulletins numéros 46 à 48, nous avons publié avec l'autorisation de l'auteur, le Colonel B.E.M. e.r., Alex. MASSART, le très intéressant récit des COMBATS DE RAVELS, les 2 et 3 août 1831, au cours desquels le 2ème Régiment des Chasseurs à Pied, sous le commandement du Colonel GODART, conduisit avec succès quelques opérations contre les troupes hollandaises du Duc de Saxe WEIMAR.

Nous sommes en possession de la minute autographe d'une lettre adressée, fin de l'année 1833, au Ministre de la guerre, par le Général NIELLON qui, à l'époque des combats de RAVELS, commandait la brigade dont faisait partie le 2ème Régiment des Chasseurs à Pied.

Cette lettre, qui évoque ces combats de RAVELS et la retraite de l'Armée de l'ESCAUT vers LOUVAIN et ensuite vers MALINES, relate la part brillante qu'y a prise le 2ème Chasseurs et cite au Ministre le nom des militaires de ce Régiment qui se sont particulièrement distingués en ces occasions.

Suite à cette lettre, le Colonel HARDY, qui avait succédé au Colonel GODART au commandement du 2ème Chasseurs, a écrit au Général NIELLON une missive dont nous détenons l'original, dont le cachet de la Poste de GAND porte la date du 30 décembre 1833 et celui de la Poste destinataire de BRUXELLES, celle du 31 décembre 1833; comme quoi, on peut constater qu'actuellement, au Siècle de la vitesse, le courrier n'est pas acheminé plus vite qu'au temps des diligences.

Ces documents, d'un intérêt exceptionnel, sont conservés précieusement et exposés dans notre MUSEE. Nos lecteurs seront certainement intéressés par la publication de ces lettres.

**L**ETTRE **D**U **G**ENERAL **Riellon** au

---

**M**INISTRE **D**E **L**A **Q**UERRE **E**N

---

**D**ECEMBRE **1833.**

---

Le 29 - 12 - 1833.

Monsieur le Ministre,

Le 2<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à constamment été sous mes ordres depuis le commencement de la révolution jusqu'au 29 septembre 1831. J'ai donc été à même d'apprécier la conduite et le courage d'un grand nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats de ce Régiment.

Dans ce moment, tous ceux à qui j'ai prodigué des éloges sur le champ de bataille s'adressent à moi pour invoquer mon témoignage en leur faveur, parce que le bruit court qu'on va récompenser les services réels qui ont été rendus pendant les événements du mois d'août 1831.

Je crois donc m'acquitter d'un devoir en vous signalant de la belle conduite du 2<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs, conduite qui a été appréciée par toute l'Armée et dont la récompense spéciale n'excitera ni murmure, ni jalousie; tandis qu'une faveur banalement accordée aux Régiments qui se sont distingués et à ceux qui ont été loin de faire leur devoir jettera le Colonel du 2<sup>ème</sup> Régiment

de Chasseurs dans un grand embarras et fera accuser le Gouvernement d'injustice.

Le 2 du mois d'août 1831, instruit que l'ennemi marchait en force sur notre frontière, je rassemblai le 2ème Régiment de Chasseurs à TURNHOUT et marchai avec lui au devant de deux divisions ennemies dont je rencontrai l'avant garde entre WELDE et POPEL à neuf heures du matin. Cet avant garde forte de 5 à 6 mille hommes fut culbutée par mes neuf cents Chasseurs et refoulée à la frontière. Alors, l'ennemi déploya ses deux divisions devant moi et je fus forcé de me retirer derrière les marais qui se trouvent entre RAVELS et TURNHOUT: grâce au courage de mes Chasseurs, je ne cédaï le terrain que pied et à pied, et ma retraite d'une lieue et demie dura depuis midi jusqu'à neuf heures du soir !

Le lendemain je gardai ma position jusqu'à 1 heure après-midi, quoique l'ennemi m'eût cannoné depuis la pointe du jour avec une batterie d'obusiers et 2 batteries d'artillerie légère feu auquel je ne pouvais répondre qu'avec 2 pièces de Six, les seules que je possédasse. Enfin, instruit de moment en moment des mouvements de l'ennemi qui cherchait à m'envelopper, et sachant que mes communications avec l'Armée de l'ESCAUT étaient déjà coupées, j'opérai ma retraite dans le plus grand ordre et je traversai les colonnes hollandaises avec mes bagages sans laisser un seul prisonnier ni aucune parcelle de bagages.

Ma colonne qui avait été renforcée pendant la nuit du 2 au 3 par les soins du Général CLUMP, se composait alors du 2ème Régiment de Chasseurs, du 3ème bataillon du 9ème de Ligne, du bataillon de tirailleurs du Major WALKIRS, de 50 Chasseurs à cheval du 1er Régiment, de 50 lanciers du 1er Régiment, de 300 hommes du 4ème de Ligne, d'une section d'artillerie et d'un détachement de la garde civique de TURNHOUT.



J'ai déjà cité au Colonel HARDY les hommes de son Régiment qui se sont distingués dans cette affaire où tous ont rivalisé de zèle et de courage. Le Colonel les portera sans doute dans ses états de proposition. Voici ceux des autres détachements dont les noms sont encore présent à ma mémoire.

' VAN LANDEWYCK, alors Capitaine commandant le 3ème bataillon du 9ème Régiment.

' CASAL, alors Capitaine commandant le détachement de lanciers français et

' MATTOT officier du détachement de Chasseurs à cheval.

Parmi les officiers, qui depuis ont quitté le 2ème Régiment de Chasseurs à Pied je puis citer les noms de M.M. PROVE, SEVIN, DELEE qui ont passé dans différents Régiments.

Le II du mois d'août, le Roi m'ordonna de prendre position dans le village de LUBEK à 2 heures en avant de LOUVAIN, Je m'en emparai à 4 heures du soir après en avoir chassé les éclaireurs ennemis. J'allai de suite reconnaître la position des hollandais et je me convainquis qu'à une portée de canon des avant postes de ma brigade, se trouvait campées les divisions des Généraux MEYER ET CORTEILIGERS avec toute la cavalerie de réserve de l'Armée ennemie. J'en donnai avis au quartier général et je reçus pour réponse que les mesures étaient prises pour me soutenir à la première attaque: j'établis donc mes bivouacs et mes postes et passai la nuit dans le village de LUBEK.

Le lendemain à trois heures et demie du matin, je fus attaqué par toutes les forces hollandaises et comme les ordres du Roi n'avaient pas été exécutés de la part de ceux qui devaient me soutenir, ma position fut tournée et je fus enveloppé de tous les côtés. Malgré le petit nombre que j'avais à opposer à des forces aussi considérables, je conservai ma position jusqu'à dix heures du matin en faisant face à l'ennemi de tous les côtés. Alors, je reçus un ordre

formel du Roi de me retirer sur LOUVAIN, ordre que j'exécutai en me faisant jour à travers des colonnes ennemies qui m'avaient tourné sans autre perte en matériel que celle d'un caisson dont un boulet avait emporté l'avant train.

Enfin, lors de la retraite sur MALINES de l'Armée de l'ESCAUT, le 2ème Régiment de Chasseurs à Pied reçut ordre d'ouvrir le passage à travers le corps d'Armée du Prince de Saxe WEIMAR qui occupait déjà la route de MALINES. Le Régiment conduit par les Majors JUILLET et MANHOUT, s'avança au pas de charge et à la bayonnette sur les lignes ennemies et en un instant les hauteurs de la route furent débarrassées.

J'ai cité au Colonel HARDY ceux qui se sont distingués dans ces brillants faits d'armes. Il me reste à citer ceux qui depuis ont quitté le Régiment; voici ceux dont les noms me sont restés dans la mémoire :

- ' Le Major JUILLET, qui faisait auprès de moi les fonctions de chef d'état major et qui s'est conduit dans toutes ces affaires avec beaucoup de courage et qui a fait preuve de talents militaires distingués.
- : Le Major MANHOUT.

Lorsque la retraite de l'Armée sur MALINES fut assurée, je rentrai dans LOUVAIN avec deux escadrons de cavalerie pour essayer de sauver 16 pièces d'artillerie, plusieurs détachements, les magasins généraux de l'armée et les magasins particuliers de deux dépôts qui avaient été abandonnés. Je fus assez heureux pour pouvoir y rétablir l'ordre qui venait d'être troublé, pour amorcer à une solution honorable la conclusion d'un armistice dont on avait abandonné les négociations, pour contenir l'ennemi en dehors de la place dont il s'approchait et enfin pour sauver et évacuer sur MALINES, toute l'artillerie et les magasins abandonnés. Je ne quittai la ville que le lendemain à deux heures et demie après avoir enlevé toute espèce de trophée dont

*l'ennemi aurait pu faire parade.*

*Parmi ceux qui m'ont aidé dans une opération où l'honneur national fut si éminemment préservé, je puis citer les noms de M.M. LES Colonels PRISSE et DELIME, du Major du génie VERMEYLEN, des Capitaines de Lanciers VILAIN et du Lieutenant aide de Camp HENNELLE. Le Colonel STRAK, commandant le 9ème Régiment. Le Lieutenant BARTELS, ce dernier surtout s'est distingué par un zèle et un courage remarquables. Il remplissait auprès de moi, les fonctions d'officier d'ordonnance et en cette qualité, je l'ai chargé des missions les plus périlleuses.*

*Voilà, Monsieur le Ministre, sur les événements du mois d'août, un rapport d'autant plus impartial que parmi ceux que j'ai cités, il s'en trouve plusieurs contre lesquels j'ai des sujets de plainte, mais qui me sont uniquement personnels: d'ailleurs une enquête vous convaincra de l'exactitude de tous les faits que je cite.*



**L**ETTRE **D**U **30** **D**ECEMBRE 1833 **D**U

---

**C**OLONEL **H**ardy au **G**ENERAL

---

**Niellon.**

GAND le 29 décembre 1833.

Mon Général,

Je vous remercie beaucoup de l'intérêt que vous prenez au personnel de mon Régiment et de la sollicitude toute paternelle qui vous a porté à m'envoyer revêtu de vos observations, un état nominatif des anciens volontaires NIELLON qui se sont le plus distingués pendant la campagne de 1830.

J'ai joint cet état à celui que j'ai expédié le 25 décembre au Ministre de la Guerre et sur lequel ont été compris tous ceux qui, aux termes de l'instruction ministérielle, avaient des pièces à l'appui de leurs demandes.

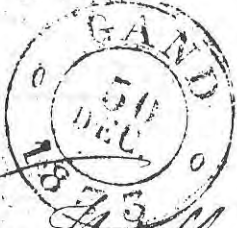
Dans ma lettre d'envoi, j'ai prié Monsieur le Ministre d'inviter la Commission à considérer votre état comme un certificat collectif en lui faisant observer que vos notes et observations devraient entièrement être prises en considération puisque vous plus que tout autre, étiez à même de donner les renseignements exacts sur le mérite et le droit de chacun.

J'espère, mon Général, que le Régiment aura beaucoup à se féliciter du résultat de vos démarches et je vous en fais d'avance au nom de tous de sincères remerciements.

Agréez, mon Général, l'hommage de mon dévouement.

HARDY.

P.P. : rappelez-moi, s'il vous plait aux bons souvenirs de Mr DEBROUKERE.


  
 Monsieur  
 Monsieur le général Niellon  
 a. La Route d'Herbeke  
 près de Bruxelles

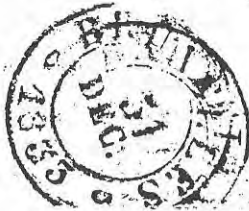


Photo-copie de l'adresse de la lettre envoyée par le  
 Colonel HARDY, au Général NIELLON le 30 décembre 1873.

— EPPEGEM, PONT- BRULÉ, CHARLEROI, ont communié

en SOUVENIR DES CHASSEURS A PIED DE

1914 — 1918

Comme chaque année, l'Amicale Nationale des 12 Régiments de Chasseurs à Pied a organisé avec le concours des F.N.C. locales d'Eppegem et de Charleroi, leur traditionnelle "JOURNÉE DU SOUVENIR".

Dès dix heures du matin, cars et voitures amenant les anciens Chasseurs, les Chasseurs actuels et leurs nombreux amis s'étaient retrouvés au Pont du Canal à Pont-Brulé où s'élève le monument rappelant le sacrifice de l'Héroïque Caporal TRESIGNIES qui s'était à cet endroit même jeté à la nage sous le feu ennemi et qui succomba pour permettre aux Chasseurs une contre-attaque éventuelle.

Au bord de ce canal, dans la petite église du village, un service était célébré par le curé de Pont-Brulé et l'aumônier de l'Amicale. A l'entrée, un détachement de Chasseurs venus de SIEGEN spécialement pour la circonstance, rendait les honneurs, tandis que les Chasseurs en tenue de tradition se tenaient à l'entrée de l'édifice et que le glorieux drapeau du 2ème Chasseurs, drapeau plus que centenaire, entouré de sa garde d'honneur occupait dans le coeur, la place qui lui revenait.

Dans les nefs combles, où les paroissiens de l'endroit voisinaient avec de nombreux officiers, sous-officiers et anciens Chasseurs, nous notons la présence de Mr Robert COLIN, Président de l'Amicale, du Lieutenant-Colonel WIAME, chef de corps actuel, des Colonels PARENT, BURTON, WALEM et DELVOSAL, anciens chef de corps l'Adjudant-chef DELVAUX, le 1er Sergent-Major DEBONDT, et le 1er Sergent AMAND du 2ème Chasseurs, le Commandant de réserve Arsène JUGNON, trésorier de l'Amicale, Mr Gustave WARMONT de notre journal, grand amides Chasseurs,

Mr Roger ROUSSEAU, président de la FNC de Charleroi, Mr MARCHAND, président, ainsi qu'une délégation de la FNC de BIERGHES, village natal de TRESIGNIES, une délégation très remarquée de la Fraternelle du 5ème Bataillon de Fusiliers et son président national Mr Marcel D'HAESE, Mme LAPRAILLE et des représentantes des veuves de guerre et de nombreux délégués des Associations Patriotiques locales et de Charleroi.

\* L' HOMMAGE AU CAPORAL TRESIGNIES. \*  
 =====

Après la messe, dans le petit cimetière militaire qui jouxte l'église, des fleurs furent déposées par le président COLIN, le Colonel WIAME sur la tombe de TRESIGNIES, tandis que le détachement avec drapeau, et les drapeaux des diverses associations rendaient les honneurs.

Le même geste eut lieu au pied du mémorial, en bordure du canal, auxquels se joignirent des représentants de l'Administration de GRIMBERGEN et de la FNC locale.

L'échevin DEBROUX était présent, représentant CHARLEROI.

A EPPEGEM, l'hommage au cimetière des Chasseurs.

Cars et voitures de Chasseurs rejoignirent ensemble l'Eglise d'EPPEGEM où une messe à la mémoire de tous les Chasseurs I4/I8 avait été célébrée.

Un hommage, toujours les mêmes détachements fut rendu aux monuments aux morts de la commune.

Après quoi, conduit par la fanfare locale et les drapeaux, un long cortège se forma pour se rendre au cimetière d'EPPEGEM où reposent plus de cinq cent Chasseurs de tous les Régiments de I9I4/I9I8, cimetière pieusement entretenu par les autorités locales.

Des discours furent prononcés, exaltant le sacrifice des Chasseurs, parmi lesquels de nombreux WALLONS qui reposent en terre flamande et qui sont morts pour la BELGIQUE.

Mr l'échevin DAELEMANS, prit d'abord la parole dans ce sens au nom de l'Administration Communale et de la Population de ZEMST-EPPEGEM.

Le président COLIN, remercia les personnalités et les groupements fidèles au rendez-vous des Chasseurs. Des fleurs furent enfin déposées, tandis que retentissait une vibrante Brabançonne. Les tombes furent bénies par le doyen DEVROY .

### R E C E P T I O N   E T   B A N Q U E T   F R A T E R N E L .

Le cortège regagna ensuite, l'Hôtel de Ville de ZEMST-EPPEGEM où la plaque à la mémoire du ROI ALBERT fut encore fleurie par le président de l'Amicale.

Le vin d'honneur fut enfin offert dans les locaux annexes, en présence de l'échevin DEBROUX de la Ville de CHARLEROI, des échevins de ZEMST, Mrs DAELEMANS, MUYLDERMANS, VAN ROOST et VAN DER MEIREN. C'est ce dernier qui se chargea de souhaiter la bienvenue aux Chasseurs d'hier et d'aujourd'hui. Tout le monde se hâta alors, de rejoindre le local de la FNC d'EPPEGEM où un diner modeste, mais très animé acheva la journée dans une atmosphère typiquement "CHASSEURS".

Au cours de ce diner, le Colonel BURTON fit une communication au sujet de l'avenir du 2ème Chasseurs, dernier Régiment de Chasseurs à Pied que le Ministère de la Défense Nationale et le Chef d'Etat Major de la Force Terrestre projettent de transformer en une Compagnie Indépendante de Missiles, réduite en personnel à sa plus simple expression.

Le Colonel fit part de l'intention de l'Amicale du personnel des Services Communaux de CHARLEROI d'organiser pour les 27 ou 28 septembre à CHARLEROI, un cortège pour la DEFENSE DU 2ème CHASSEURS. Ce projet, recueille évidemment l'adhésion de tous les CHASSEURS.

On entendit aussi, des communications d'un délégué de la Fraternelle des Unités Cyclistes Frontières conduite par leur président Mr BURCOMBOIS.



DISCOURS DU PRESIDENT DE L' AMICALE.

Mon Colonel,

Si nous sommes actuellement réconciliés avec nos anciens ennemis, réconciliation qui est la loi de la paix, celle-ci ne peut nous faire oublier nos valeureux CHASSEURS qui ont donné leur vie pour la défense de nos libertés constitutionnelles.

C'est pourquoi, nous honorons leur mémoire afin que les jeunes CHASSEURS tirent la leçon de leur sacrifice et qu'ils n'oublient pas que la PAIX et la LIBERTE ne sont jamais définitivement assurées.

C'est la raison pour laquelle, votre Bataillon, aux côtés de nos ALLIES, participe à la garde de ces biens précieux et qu'il appartient à vos jeunes CHASSEURS de faire face à tout danger qui menacerait nos libertés et la sécurité de NOTRE PAYS.

Dans ce cas, nous sommes certains que, sous votre conduite et celle de vos officiers et de vos sous-officiers, nos jeunes recrues sauraient se montrer dignes de leurs prédécesseurs.

Je remercie les anciens chefs de corps des Régiments de CHASSEURS à PIED, les Colonels BURTON, WALEM, DELVOSAL, ici présents, nos amis de la F.N.C. de BIERGHES, village du Caporal TRESIGNIES, de GRIMBERGEN, de CHARLEROI et EPPEGEM, de notre Amicale et tous ceux qui restent fidèles à notre "JOURNEE DES CHASSEURS A PIED".

Je salue fraternellement la délégation toujours très remarquée de la Fraternelle du 5ème Bon Fusiliers et son président national, Mr Marcel D'HAESE ainsi que celle de la Fraternelle des Unités Cyclistes Frontière et son président national, Mr BURCOMBOIS.

Mes remerciements vont également à Mr l'échevin DEBROUX, représentant la Ville de CHARLEROI, marraine du 2ème Chasseurs, ainsi que Madame LAPRAILLE et les représentantes des veuves de guerre.

Enfin, je remercie l'Adjudant de corps, le Commandant, les Officiers et Sous-Officiers et les Chasseurs du détachement pour leur participation à notre " JOURNEE DU SOUVENIR".

Mr COLIN.

\* \* \* \* \*



La tombe du Caporal TRESIGNIES au petit cimetière de Pont-Brulé.

## LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»